

Nouveau jugement non respecté ???

Par **christophe36**, le **03/03/2014 à 19:28**

Bonsoir à tous et merci à tous ceux qui pourraient m'aider dans ma longue question.

-Je suis divorcé depuis Décembre 2008, PA de 400 euros/mois et la garde de mes deux enfants un week-end/deux et la moitié des vacances, en 2009 j'ai commencé à avoir des gros problèmes financiers et mon ex-femme a entamé une saisie sur salaire, en Mars 2012 je me retrouve au chômage, 2ème saisie, en Juillet 2012 je retourne vivre chez mon père (j'ai 41 ans), toujours au chômage je change de région, 3ème saisie, en Juin 2013 je trouve ENFIN du travail jusqu'en Octobre et au cours du mois de Septembre.....4ème saisie sur salaire, Novembre je me retrouve au chômage et Pôle emploi me précise qu'il n'y a pas eu de main levée donc la saisie sur salaire continue. Le 26 Novembre 2013 je reçois le nouveau jugement dont j'avais fait la demande en Juin 2013 et précise que la pension passe rétroactivement à 200 euros/mois à partir de Juin 2013 (date de la demande), j'ai des retard de pension et mon ex à porter plainte à la gendarmerie pour ces retards, j'ai été convoqué mais depuis pas de nouvelles, par contre la saisie sur salaire continue et elle me prélève toujours l'ancienne pension avec les retards soit presque 600 euros tous les mois, donc voilà ma question: qu'est-ce que je peux faire.....merci à vous tous.